

# CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 22 JANVIER 2021 à 19 heures

Date de convocation : 14 janvier 2021

Nombre de conseillers : 18

Monsieur Villeneuve Morgan a été nommé secrétaire

### **ORDRE DU JOUR :**

1. Travaux école élémentaire
2. Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'Agglomération de Saint-Rémy-Sur-Durolle : approbation des statuts
3. Ouverture des crédits 2021
4. Subventions associations
5. Programme assainissement - eaux pluviales
6. Questions diverses

Monsieur Frédéric CHONIER, maire ouvre la séance

Monsieur Villeneuve donne lecture du procès-verbal et des intitulés des délibérations de la séance du 27 novembre 2020 qui ont été approuvés à l'unanimité des membres présents.

### **1. Travaux école élémentaire**

#### ***Lot 1 – Terrassement – VRD – Gros œuvre – Entreprise Sorama***

Les travaux supplémentaires sont :

Travaux en moins-value : - 4 437.69 € H.T. soit - 5 325.23 € T.T.C.

Le nouveau montant du marché avec moins-value est donc de 161 508.59 € H.T.

#### ***Lot 3 – Charpente – Entreprise Girard Frères***

Les travaux supplémentaires sont :

Travaux en moins-value : - 4 055.96 € H.T. soit - 4 867.15 € T.T.C.

Travaux en plus-value : 11 498.94 € H.T. soit 13 798.73 € T.T.C.

Le nouveau montant du marché avec plus-value est donc de 59 942.98 € H.T.

### **2. Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'Agglomération de Saint-Rémy-Sur-Durolle : approbation des statuts**

Le conseil municipal approuve le projet de statuts présenté et autorise le maire à signer tout document relatif à cette décision.

Cette délibération annule et remplace la délibération N° 2020 10 09 du 23 octobre 2020.

### 3. Ouverture des crédits 2021

Dans l'attente de l'adoption du budget primitif, Monsieur le maire peut être autorisé à engager des dépenses réelles d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

L'ensemble de ces crédits sera ensuite repris dans le budget primitif 2021 lors de son adoption.

### 4. Subventions associations

Une subvention de 300 euros est attribuée à l'association « A Croches Note » de Saint-Rémy-Sur-Durolle.

### 5. Programme assainissement – eaux pluviales

Informations sur les travaux eaux pluviales

### 6. Questions diverses

➤ ***Travaux d'éclairage public – modification éclairage terrain stabilisé***

Les travaux seront réalisés par le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme pour un montant de 7600 € H.T.

La participation de la commune sera de 50% soit 3800 € H.T.

➤ ***Mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire du COVID-19. Exonération des loyers – SARL O PETIT JUS***

La loi N° 2020-1739 du 14 novembre 2020 prolonge l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 21 février 2021.

Le conseil municipal décide d'accorder une remise totale des loyers de décembre 2020 et janvier 2021 à l'hôtel restaurant « Le Relais délys » représenté par la Sarl O PETIT JUS soit un montant de 4 757.74 € T.T.C.

➤ ***Création d'une promenade belvédère sur la digue du plan d'eau – Mission maîtrise d'œuvre – Monsieur Luc Leotoing – Paysage urbanisme et Selarl Geoval***

Le conseil municipal décide de confier la mission de maîtrise d'œuvre à la création d'une promenade belvédère sur la digue du plan d'eau de Saint-Rémy-Sur-Durolle à :

Monsieur Luc Léotoing – Paysage urbanisme – 17 Rue de la Cure – 63720 Chappes pour un montant H.T. de 13 328 €.

Et la Selarl Géoval – Bet VRD – Géomètre – 38 Rue de Sarliève – 63800 Cournon d'Auvergne pour un montant H.T. de 5 092 €

➤ ***Vente terrain communal lotissement Sous les Pins à Madame et Monsieur Lupo Romain – parcelle AI n° 107***

Le conseil municipal décide de vendre à Madame et Monsieur Lupo Romain la parcelle cadastrée AI n° 107 d'une contenance de 912 m2 au prix T.T.C. de 18 240 €.